



NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS

Madame, Monsieur,

Pour le bon déroulement de la « Foire aux Trufiaux », le stationnement et la circulation de tous véhicules seront rigoureusement interdits à l'intérieur de l'agglomération, **le samedi 7 juin 2025 de 17 H à 23 H et le dimanche 8 juin 2025 de 7 H à 23 H**, sur les voies ci-après :

- Rue Félix Pyat
- Parking rue Félix Pyat (côté Presbytère)
- Rue Ludovic Martinet dans les deux sens
- Rue Basse
- Route de Vatan, à l'intersection de la Rue des Petits Fossés et de l'Allée du Mail par route barrée
- Rue Constance de Durbois à l'intersection de l'Allée du Mail et de la Route de Coulon par route barrée
- Parking Lucie Aubrac
- Rue Jean Jaurès
- Place du Marché
- Rue des Petits Fossés
- Place du Gapion
- Rue du Gapion jusqu'à l'espace des Petits Fossés.

Une déviation sera instituée - dans les DEUX sens :

- VATAN-ROMORANTIN, l'embranchement du CD 922 et du CDE 83 (face gendarmerie) en direction de la déviation Saint Outrille/Valençay ;

Les stationnements et la circulation se feront dans les rues adjacentes.

La montée dite du Gapion sera elle aussi interdite à la circulation ainsi que la route de Vatan, à l'intersection de la Rue des Petits Fossés et de l'Allée du Mail, **dès le 6 juin 2025.**

Ces interdictions seront délimitées par des panneaux et la signalisation réglementaire sera mise en place.

Les contrevenants à l'arrêté du 26 mai 2025 seront poursuivis et punis conformément aux lois en vigueur.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.